Les tribunes

L'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, établit un espace d'expression pour les conseillers n'appartenant pas à la majorité. Aussi, tous les propos diffusés au sein de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Ne nous réjouissons pas trop vite !

L'excédent financier affiché pour l'exercice 2025, d'un montant de 1 225 445 €, pourrait laisser penser que la situation financière de la commune est satisfaisante. Ce résultat ne reflète cependant pas la réalité des engagements pris ces dernières années.

En effet, les emprunts liés aux investissements 2025 de la précédente mandature ne produiront pleinement leurs effets dans les comptes qu'à partir de 2026. À ce jour, 3 millions d'euros ont déjà été empruntés pour financer ces investissements. Ainsi l'endettement de la commune atteint aujourd'hui 7,3 millions d'euros et pourrait encore augmenter fin 2026 pour couvrir le solde des opérations engagées par X. Martin et son équipe.

Cette situation limite fortement les marges de manœuvre pour financer des projets à venir et gérer quotidiennement la commune.

Durant la campagne municipale, nous avions alerté sur les conséquences de cette politique d'investissement.

Nous ne remettons pas en cause la nécessité d'investir pour préparer l'avenir de Trégastel. En revanche, nous continuons à nous interroger sur certains choix réalisés, tant dans la définition des projets que dans leur conception, leur exécution ou leur coût final.

Parmi les exemples les plus marquants :

- La Maison de la Mer dont le coût atteint plus de 3 millions d'euros. Nous nous interrogeons sur son modèle économique ? Quelle activité pourra rentabiliser une telle dépense ?
- La route de Trébeurden, dont le résultat est certes esthétique, mais pour un montant de 2,4 millions d'euros.
- Les cabines de bain, dont le coût final est de 1 345 000 €, pour un budget initial annoncé de 1 million d'€.

Ces dépenses correspondent-elles aux priorités exprimées par les Trégastellois ?

La commune peut-elle supporter un tel niveau d'investissement ? Nous continuons à penser que la réponse est non. Par ailleurs, plusieurs dossiers du quotidien ont été insuffisamment pris en compte. Il en va, par exemple, des travaux d'entretien des bâtiments communaux et de la voierie. Le projet d'aménagement des places Sainte-Anne et du Marché reste au point mort. Rien de concret si ce n'est plus de 100 000 € d'études à exploiter.

Dans ce contexte, nous ne pouvons qu'approuver le changement de municipalité en souhaitant que les années à venir soient placées sous le signe d'une gestion rigoureuse des finances publiques, d'une maîtrise de l'endettement et d'une meilleure prise en compte des besoins quotidiens des habitants.

Restons vigilant telle est notre devise !






Françoise Ballacey, Bruno Leprince, Martine Pauwels et Marc Bonnier
Conseillers municipaux d'opposition

Un futur plan local d'urbanisme (PLUI-H) pour bétonner Trégastel

Le PLUI-H organise le bétonnage par le morcellement des terrains et l'hyperdensification des constructions.
Sur le plan de l'habitat local : plutôt la spéculation que des personnes vivant et travaillant ici à l'année.
Sur le plan de la qualité de vie : vers la dégradation des services, la saturation de la station balnéaire et une vie locale par intermittence.
Sur le plan visuel : la dénaturation progressive du paysage urbain, sauf des rochers et de quelques maisons.
L'objectif : plus de touristes et plus de taxes.

Un texte long, compliqué, parfois déconnecté du réel et avec peu d'égards pour les habitants afin de créer un potentiel immobilier et faire de la trésorerie rapide.
Voté à l'unanimité des élus de Trégastel, sauf une abstention, en septembre 2025, ce texte ne vous a pas été expliqué. Les élus l'ont-ils seulement lu ? Qui a réellement pensé et rédigé ce texte : des élus ou l'administration ?

De même, vous êtes nombreux à n'avoir pas été informés de l'enquête publique en 2026. On empile les procédures mais on ne vous écoute plus.

La confiance dans les élus meurt de cette prétendue concertation. Tout part dans le décor !

Marc Démelin et Pascale Riou - Agir, c'est notre avenir
élus d'opposition
Facebook : Agir, c'est notre avenir / agir.cna@outlook.fr


